

22.09.2011 - 11:17 Uhr

Les primes maladie pour les modèles d'assurance «Managed Care» augmentent plus fortement que celles pour le modèle traditionnel

Lausanne (ots) -

En plein débat ce jour au parlement, le conseil national doit se prononcer au sujet de l'avenir du projet de révision des réseaux de soins. Le portail de comparaison bonus.ch a analysé la différence d'évolution des primes maladie 2012* entre le modèle d'assurance de base (traditionnel) et les modèles d'assurance alternatifs (médecin de famille, réseau de soins, télémédecine). L'analyse met en évidence les éléments suivants:

Pour les jeunes adultes (19-25 ans) et les adultes (26 ans et plus), les primes maladie pour les modèles d'assurance alternatifs augmentent en moyenne** de 3.4% contre 3.2% pour le modèle d'assurance de base (traditionnel). Pour les enfants (0-18 ans), la différence est encore plus prononcée avec une augmentation de 2.2% contre 1.3%.

En Suisse alémanique les cantons d'Uri, Bâle, Soleure, Glaris, Grisons, St-Gall et Appenzell-Rhodes-Extérieures sont les plus touchés avec une hausse de 0.5% supérieure à celle du modèle d'assurance de base. Parmi les cantons romands, c'est Genève qui fait face à la plus forte différence (+1.3%), suivi du Jura (+0.9%). À l'opposé, dans les cantons d'Argovie, Vaud, Berne et du Tessin on constate une différence de hausse de primes en faveur des modèles d'assurance alternatifs de 0.5%.

Depuis plusieurs années, les assureurs proposent de plus en plus de modèles économiques de type «médecin de famille», réseau de soins «HMO» ou encore «télémédecine». En échange de certaines contraintes, comme par exemple la perte de la liberté du choix du médecin, les assureurs appliquent des baisses de primes allant jusqu'à 25%.

Bien que pour 2012, la prime moyenne des modèles alternatifs pour les jeunes adultes et adultes (CHF 241.20.-) reste 12% moins chère que la prime pour le modèle d'assurance de base (CHF 274.20.-), les assurés risquent de ne plus être convaincus par ce type d'alternative économique si leurs primes augmentent autant, voire plus, que les primes pour le modèles d'assurance de base.

Le niveau de hausse des primes 2012 pour les modèles alternatifs démontre clairement que l'aspect d'économicité, tant évoqué au sujet de ces types de modèles d'assurance pour contrecarrer les coûts de la santé, n'est pas encore pleinement constaté.

Si le projet de révision sur les réseaux de soins devait être accepté, les assurés souhaitant conserver le modèle d'assurance de base et n'étant pas convaincus par le succès des modèles alternatifs, auront du mal à accepter de payer une participation plus élevée. Pour rappel, les assurés suisses ont déjà l'une des participations aux coûts les plus élevées au monde.

Dans sa rubrique «assurance maladie», bonus.ch met à disposition des informations sur les différents types de modèle d'assurance ainsi qu'un comparatif gratuit qui affiche d'ores et déjà les primes provisoires communiquées par les différentes caisses.

Tableaux d'augmentation des primes:

http://www.bonus.ch/RDP-20110922_FR.pdf

*Primes maladie provisoires transmises par les caisses-maladie représentant trois quart des assurés.

** Pourcentage d'augmentation brut, sans pondération par rapport aux nombre d'assurés de chaque caisse-maladie, tranches d'âge, franchises et régions de primes.

Contact:

bonus.ch SA
Patrick Ducret
Directeur
Avenue de Beaulieu 33

1004 Lausanne
Tél.: +41/21/312'55'91
E-Mail: ducret@bonus.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008668/100704397> abgerufen werden.